

012 - APICED, de multiples actions pour l'émancipation des populations précarisées franciliennes

APICED (Association pour la Promotion Individuelle et Collective, et pour l'Égalité des Droits) est une association, créée en 2006, qui milite pour la promotion et l'émancipation individuelles et collectives des populations précarisées et des travailleurs/ses migrant-e-s francilien-ne-s avec des actions de défense des droits, d'accès aux savoirs et de soutien aux projets collectifs de développement des associations de migrants dans les pays d'origine.

Les multiples actions qui sont menées reposent sur trois permanentes salariées (2 juristes et une coordinatrice), un conseil d'administration d'une quinzaine de personnes composé pour un tiers de travailleurs/ses immigré-e-s issu-e-s du « public » de l'association et la mobilisation d'un réseau d'une cinquantaine de personnes ressources bénévoles (militants associatifs et syndicaux, avocats, juristes, professionnels du travail social, de la santé, de l'éducation, universitaires, journalistes...).

L'action d'APICED est remarquable par l'importance du travail réalisé en matière d'accès aux droits, de conseil, de défense et d'accompagnement des populations précarisées. Il faut souligner le succès et la portée du travail de conscientisation s'adressant à des personnes de milieux populaires en situation de précarité, sur des sujets ardu, à travers de multiples demi-journées d'information et de formation auxquelles participent souvent des auteurs, des universitaires, des journalistes (Marie Monique Robin, Emmanuel Terray, Eric Guilyardi, Serge Janicot, Jérôme Fritel, etc.) qui mettent bénévolement à disposition de l'association leurs compétences.

Les actions menées s'articulent autour de 4 axes :

- la défense des droits des migrant-e-s francilien-ne-s (accompagnements socio-juridiques)
- l'accès aux savoirs par des actions collectives d'information-débat thématiques (conférence/projection-débat)
- l'accès aux droits des habitant-e-s du quartier Grand Belleville, Paris 11ème (permanences juridiques)
- l'accompagnement de projets de développement des associations de migrants dans les pays de départ

L'accès aux droits

Les champs sur lesquels l'association intervient correspondent aux différents volets de la vie socio-administrative de tout individu résidant en France - le logement, le travail, la protection sociale, l'éducation et la scolarité des enfants/jeunes, la santé, la consommation, le droit de la famille – et à des questions qui touchent plus particulièrement les populations immigrées (stabilisation des conditions de séjour, acquisition de la nationalité).

Protection sociale et droit à la santé

Depuis 2015, la protection sociale et l'accès aux droits sociaux sont devenus le premier secteur d'intervention de l'association, ce qui est à mettre en lien avec les difficultés de plus en plus aigües que rencontrent les usagers des organismes de sécurité sociale pour faire valoir leurs droits dans le contexte de la généralisation des plateformes téléphoniques, de la dématérialisation et de la fermeture des lieux d'accueil.

Les problèmes traités par l'association portent sur la couverture sociale (CMU-C, ACS, complémentaires santé, problèmes autour des indemnités journalières, arrêts de travail, etc.), les prestations familiales (indus,

litiges CAF), l'indemnisation du chômage, la retraite (parcours morcelés et relevés de carrière incomplets, homonymie, liquidation...) mais aussi des demandes de pension d'invalidité ou d'allocation adulte handicapé (AAH), de reconnaissance de maladies professionnelles, des licenciements pour inaptitude, avec saisine le cas échéant des juridictions compétentes (Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS), Tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI)...)

Droit du travail

Les questions relatives au droit du travail, à l'accès ou au retour à l'emploi et à l'accès à la formation sont le deuxième champ d'intervention de l'association, secteur en hausse constante depuis 2012. Ce qui s'explique par la dégradation de la situation de l'emploi et la précarisation des actif/ve-s occupé-e-s, notamment dans les secteurs ayant recours à la main d'œuvre immigrée peu qualifiée (nettoyage, restauration, aide à domicile, sécurité, emplois faiblement qualifiés du secteur tertiaire). L'action de l'association porte essentiellement sur l'information des salarié-e-s sur leurs droits et obligations dans le cadre du contrat de travail, la médiation lors des litiges salarié-e-s/employeurs et l'engagement, le cas échéant, de contentieux devant le conseil des prud'hommes. Un accompagnement à la recherche d'emploi et/ou de formations (professionnelles qualifiantes et/ou linguistiques) peut également être proposé au cas par cas.

L'accès au logement et à l'hébergement

L'appartenance aux couches les plus modestes de la population expose fortement les travailleurs/ses migrant-e-s au mal logement ou à l'absence de logement, or l'accès au logement et à l'hébergement s'avère bien souvent une condition préalable à l'élaboration d'autres projets de vie (formation, etc.). Avant d'entreprendre toute démarche, APICED fait le point avec les ménages sur leur situation, étudie en détails leur parcours locatif ainsi que la nature de leur demande de relogement dans le parc social (composition familiale, revenus, taille du logement souhaité...). A partir de ce diagnostic, l'association indiquera au ménage quels sont les leviers à actionner pour permettre un relogement dans de bonnes conditions matérielles et financières. Puis elle constituera les dossiers (DALO, Action-logement, dossiers bailleurs, etc.). Dans certains cas, au regard de la situation, l'association pourra orienter les ménages vers un hébergement de plus ou moins longue durée (C.H.R.S., résidences sociales, maisons relais...) et les accompagner dans leurs démarches.

Dans le contexte particulièrement tendu du marché locatif francilien et de la spéculation immobilière, l'association accompagne les locataires, de plus en plus nombreux, sous le coup de congés et de procédures d'expulsion (1^{er} instance, Jex, appels...) ainsi que sur les problèmes de mal logement via des actions administratives (signalements, obtention d'arrêtés d'insalubrité, péril, interdiction d'habiter...) et contentieuses (civil, pénal, juridictions administratives). Elle intervient également sur les litiges locataires/propriétaires (congés, augmentation de loyers, délivrance des quittances, réalisation des travaux incombant au propriétaire, restitution de dépôts de garantie...).

La stabilisation du séjour et l'accès à la nationalité

Les travailleurs/ses immigré-e-s sont particulièrement vulnérabilisés par l'instabilité de leurs conditions de séjour et d'installation en France. L'association les accompagne dans la constitution et le suivi de dossiers de regroupement (ou réunification) familial(e), de passage à la carte de 10 ans, et d'acquisition de la nationalité. Selon les situations, des contentieux devant les juridictions administratives peuvent être engagés en s'appuyant sur des avocats partenaires spécialisés.

A ces différents champs s'ajoutent l'accompagnement de ménages confrontés à des problèmes relatifs au **droit de la consommation**, révélateurs des difficultés que rencontrent des individus peu armés pour décrypter les pièges tendus par un système économique basé sur la consommation de masse. L'association accompagne alors les ménages en situation de (sur)endettement dans la gestion de leur budget, mais aussi dans les litiges qui les opposent aux banques, assurances, opérateurs de téléphonie et d'internet, fournisseurs d'énergie...

Enfin, les questions relatives au **droit de la famille**, aux **difficultés éducatives** et à la **scolarité** peuvent aussi faire l'objet, au cas par cas, d'un accompagnement par l'association.

Les permanences juridiques de proximité

Outre l'accompagnement socio-administratif et juridique proposées aux travailleurs/ses migrant-e-s francilien-ne-s qui s'inscrit dans la durée, l'association propose des permanences juridiques, spécifiquement destinées aux habitant-e-s du quartier Grand Belleville (Paris 11^e). Situé au nord-ouest du 11^e arrondissement, ce quartier est considéré comme l'un des plus paupérisés de la capitale et bénéficie à ce titre de divers dispositifs relevant de la géographie prioritaire de la « politique de la ville ». En partenariat avec l'équipe de développement local (EDL) et les acteurs associatifs et institutionnels présents sur le territoire, APICED participe à l'élaboration d'actions locales ciblées et a mis en place, depuis 2015, deux permanences juridiques de proximité sur les questions de « logement – habitat » et de « protection sociale – droit du travail ».

Les actions collectives d'information-débat

Complémentaires des actions individuelles d'accès aux droits, les actions collectives d'information-débat sont ouvertes à tou-te-s. Elles ont vocation à favoriser l'accès aux connaissances et aux savoirs des milieux populaires afin de renforcer leur capacité d'analyse, développer leur esprit critique et favoriser ainsi l'exercice au quotidien d'une citoyenneté consciente et éclairée.

Temps privilégié pour une réflexion collective, une prise de conscience d'une condition commune au-delà des différences d'origines ou de la singularité des parcours individuels, ces actions sont aussi conçues comme un outil de conscientisation, préalable à l'engagement des populations concernées dans une « *praxis libératrice* » (Paulo Freire). Construites à partir des questionnements et des réalités vécues par les populations auxquelles elles s'adressent, ces actions collectives prennent la forme d'un programme annuel de conférences/projections-débats défini lors de l'agora annuelle.

L'agora

Cette rencontre, qui a lieu en tout début d'année, réunit tous les acteurs de l'association, « publics », équipe salariée, et administrateurs/trices, afin de réaliser collectivement le bilan de l'année écoulée et de déterminer les orientations futures, notamment les thèmes des conférences/projections-débat. Instrument essentiel d'implication des « publics » dans la dynamique de l'association, une cinquantaine de personnes y participe chaque année.

Les conférences/projections-débats thématiques

Organisées à partir des thèmes choisis par les participant-e-s lors de l'agora, ces rencontres prennent la forme de conférences/projections-débats. Elles s'appuient sur la présence de spécialistes des sujets traités (universitaires, journalistes, syndicalistes, documentaristes...), non dans l'idée qu'ils dispensent verticalement un savoir mais qu'ils partagent et échangent avec les participant-e-s afin de les aider à mieux identifier les enjeux et alimenter de leurs connaissances la réflexion collective. Chaque rencontre fait l'objet d'un compte-rendu détaillé adressé aux participant-e-s.

Les thèmes retenus varient selon les années en fonction des réalités vécues par les participant-e-s et de l'actualité nationale et internationale, mais peuvent néanmoins être regroupés en deux grands champs thématiques : la vie en France et les grands problèmes du monde contemporain.

La vie en France est abordée à partir d'une approche qui met l'accent sur les politiques publiques, les changements dans la législation, les droits et obligations des individus, le fonctionnement des institutions mais aussi des questions de société plus larges. Une mise en perspective historique et théorique est souvent proposée afin que les participant-e-s puissent se saisir des évolutions et changements qui affectent leur quotidien.

A titre indicatif ont été traités à l'occasion de conférences ou projections-débats la question du droit des salarié-e-s (contrat de travail, salaire et feuilles de paie, relations collectives de travail, syndicalisme, accès à la formation professionnelle...), le fonctionnement du système scolaire abordé par niveau ou par thèmes (orientation, décrochage scolaire...), la protection sociale (droit à la retraite, couverture sociale...), la santé

(accès aux soins, santé au travail, alimentation et santé...), le logement (accès au logement social, droits et obligations des locataires...), et des questions touchant spécifiquement les populations immigrées (droit des étrangers, acquisition de la nationalité française). Sont aussi traités des thèmes plus généraux comme le fonctionnement des institutions (le système judiciaire, les « services publics » en France...), les droits des femmes (la condition des femmes, femmes et syndicalisme, la santé des femmes...) et des questions de société ou d'actualité - les médias, le rôle des banques dans le système économique (dans le contexte de la crise financière de 2008) -, etc.

Les grands problèmes du monde contemporain intéressent fortement les participant-e-s, sans doute parce que leur condition d'émigrés-immigrés, les inscrit plus que d'autres dans la mondialisation et les rend plus sensibles aux questions internationales.

Les thèmes abordés peuvent cependant être regroupés autour de sous-champs, des questions de nature géopolitique (la notion de développement, les « printemps arabes », la question palestinienne, la crise de la dette, l'islamisme en Afrique de l'ouest, Daech et le djihadisme ...) et des questions plus en lien avec les problématiques environnementales et écologiques (l'accès à l'eau dans les pays en développement, les OGM et le nucléaire civil, la souveraineté alimentaire des pays du sud et l'agroécologie, le réchauffement climatique...).

Participation à un évènement culturel

Organisée ponctuellement en fonction des centres d'intérêt des participant-e-s et de l'actualité, cette action est complémentaire des conférences/projections-débats. Elle permet d'appréhender des questions de société sur un mode différent, grâce à des visites guidées (ex : Paris, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, un centre de tri des déchets du Sycotm) ou en assistant à des spectacles (ex : participation à un « koteba » [comédie satirique] au Grand Parquet (Paris 19e) sur les travers de la société malienne).

Très appréciée des participant-e-s, ce temps joue un rôle non négligeable dans la dynamique collective en favorisant l'ouverture sur le monde mais aussi la rencontre et l'échange entre personnes de profils et de parcours différents dans un climat convivial et chaleureux.

Outil par excellence d'accès au savoir et d'éducation populaire, les actions collectives d'information-débat sont plébiscitées par les participant-e-s. Elles réunissent en moyenne une cinquantaine de personnes par réunion, soit entre 350 et 400 participant-e-s par an.

L'accompagnement de projets de développement des associations de migrants dans les localités d'origine

L'association a entrepris dès 2009, à l'occasion d'une réunion publique, une réflexion avec les participant-e-s sur les notions de développement/sous-développement en présence de l'anthropologue Emmanuel TERRAY. L'analyse critique des notions de "développement/sous-développement", appréhendées sous un angle historique, économique et politique, a permis une réflexion sur les conditions qui ont historiquement prévalu au "développement" et les facteurs du "sous-développement", avant d'envisager qu'elles pouvaient être les voies de sortie du "sous-développement" et le **rôle des migrants** dans cette perspective... La réflexion s'est ensuite poursuivie à l'occasion de **conférences/projections-débats thématiques** sur de multiples thèmes : l'accès à l'eau dans les pays en développement, la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, les dangers des OGM, l'agroécologie dans les pays d'Afrique subsaharienne, la condition des femmes dans le monde, la crise de la dette, l'islamisme radical dans le nord du Mali, réchauffement climatique dans les pays du Sud, etc.

Parallèlement à cette réflexion collective, Apiced s'est engagée dans l'accompagnement d'une association qui regroupe les migrants franciliens originaires d'une quinzaine de villages de la commune rurale de Oualia au Mali (cercle de Bafoulabé, région de Kayes), l'association Bantindjouba, dont le président est par ailleurs administrateur d'APICED. L'accompagnement proposé porte sur plusieurs volets : un accompagnement concret à la mise en œuvre d'un projet de développement avec la création sur deux villages de la commune de jardins collectifs maraîchers agroécologiques pour faire face à la sous-nutrition qui sévit dans la commune, un accompagnement global de l'association Bantindjouba pour qu'elle s'initie aux rudiments de la vie associative en France mais surtout qu'elle sorte de la posture de bailleur de fonds et devienne

réellement une association porteuse de projets et enfin une recherche-action avec le Centre d'économie sociale du CNAM qui a permis d'entreprendre avec les membres de Bantindjouba une réflexion de fond sur la nature des difficultés qu'ils rencontraient et comment ils pouvaient y remédier.

Les multiples actions pour l'émancipation des populations précarisées franciliennes portées par l'association ont fait la preuve au fil du temps de leur impact. Cependant, comme de nombreuses autres associations, l'action d'Apiced est menacée par les lourdes incertitudes qui pèsent sur les partenariats financiers dans le contexte d'austérité budgétaire, le problème du non-financement de l'emploi associatif qualifié et de l'absence de subventions de fonctionnement qui obligent à recourir à des dispositifs d'emplois aidés peu adaptés à ce type de poste, des politiques publiques de plus en plus prescriptives cherchant à transformer en prestataires des associations qui n'ont pas vocation à l'être et dont le rôle est pourtant central dans la vie sociale et démocratique du pays sous réserve que soient respectées leur capacité de création et d'initiative mais aussi leur autonomie.

Contact

Bernadette Nantois, directrice, 01 43 38 65 90 apiced@orange.fr 141 rue Oberkampf 75011 PARIS

Site <http://www.apiced.fr/>

Résumé revu :

APICED est une association, créée en 2006, qui milite pour la promotion et l'émancipation individuelles et collectives des populations précarisées et des travailleurs/ses migrant-e-s francilien-ne-s avec des actions de défense des droits (accompagnements socio-administratifs et juridiques / permanences juridiques de proximité), d'accès aux savoirs (conférences/projections-débats) et de soutien aux projets collectifs de développement des associations de migrants dans les pays d'origine. Les multiples actions qui sont menées reposent sur trois permanentes salariées (2 juristes et une coordinatrice), un conseil d'administration composé pour un tiers de travailleurs/ses immigré-e-s issu-e-s du « public » de l'association et la mobilisation d'un réseau d'une cinquantaine de bénévoles (militants associatifs et syndicaux, avocats, juristes, professionnels du travail social, de la santé, de l'éducation, universitaires, journalistes...). L'action d'APICED est remarquable par l'importance du travail réalisé en matière d'accès aux droits, de conseil, de défense et d'accompagnement des populations précarisées. Il faut souligner le succès et la portée du travail de conscientisation s'adressant à des personnes de milieux populaires en situation de précarité, sur des sujets ardu, à travers de multiples demi-journées d'information et de formation auxquelles participent souvent des auteurs, des universitaires, des journalistes (Marie Monique Robin, Emmanuel Terray, Eric Guilyardi, Serge Janicot, Jérôme Fritel, etc.) qui mettent bénévolement à disposition de l'association leurs compétences. L'association est largement tributaire des financements publics et se heurte, comme nombre d'associations, à l'absence de financements des emplois associatifs qualifiés, à la baisse globale des subventions et, plus globalement, aux atermoiements des politiques publiques et à la régression de l'action publique.